

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

4932/88 (Presse 26)

1225th Council meeting
- Economic and Financial Affairs -
Brussels, 7 March 1988
President: Mr Gerhard STOLTENBERG

Minister for Finance
of the Federal Republic of Germany

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium

Mr Mark EYSKENS Minister for Finance

Denmark:

Mr Knud ENNGAARD Minister for Economic Affairs

Germany:

Mr Gerhard STOLTENBERG Minister for Finance

Mr Otto SCHLECHT State Secretary, Federal Ministry of Economic Affairs
Chairman of the Co-ordinating Group for Economic and Financial Policies

Mr Hans TIETMEYER State Secretary, Federal Ministry of Finance

Greece:

Mr Panayotis ROUMELIOTIS Minister for Economic Affairs

Spain:

Mr Carlos SOLCHAGA CATALAN Minister for Economic Affairs and Finance

France:

Mr François SCHEER Ambassador, Permanent Representative

Ireland:

Mr Ray MacSHARRY Minister for Finance

Italy:

Mr Giuliano AMATO Minister for the Treasury

FOLLOW-UP TO THE EUROPEAN COUNCIL MEETING ON 11 AND 12 FEBRUARY 1988

Under this head the Council discussed the implementation of the European Council's conclusions on budgetary discipline; it recorded agreement on the Presidency's suggestions regarding the procedure to be followed for contacts with the European Parliament and the Commission on the matter.

COURT OF AUDITORS' REPORT ON IMPLEMENTATION OF THE 1986 BUDGET

The Council heard a statement by the President of the Court of Auditors, Mr MART, drawing the Council's attention to a number of salient points in the Court's report on implementation of the 1986 budget.

The Council took note of these comments and adopted a Recommendation, drawn up in the light of the Court of Auditors' report, to be sent to the European Parliament so as to allow the latter to give a discharge to the Commission in respect of the implementation of the general budget of the European Communities for the financial year 1986.

This Recommendation is accompanied by comments from the Council.

PREPARATIONS FOR THE SPRING MEETINGS OF THE IMF AND THE WORLD BANK

The Council discussed the progress of preparations for the meetings of the IMF and the World Bank to be held in Washington on 14 and 15 April. It asked the Monetary Committee to continue these preparations and to finalize the speech to be made by the President of the Council on that occasion on behalf of the Member States of the Community.

FIRST QUARTERLY REVIEW OF THE ECONOMIC SITUATION IN THE COMMUNITY

In accordance with Article 2 of the 1974 "convergence" Decision, the Council conducted the first quarterly review of the economic situation in the Community.

To that end the Council had before it a Commission communication of 18 February 1988 which had undergone prior examination within the Co-ordinating Group for Economic and Financial Policies in the Community.

In concluding its examination, the Council agreed with the Commission that while there was no need to amend the economic policy guidelines for 1988, they should be applied consistently in all areas.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Other economic/financial decision

The Council adopted the Decisions giving a discharge to the

- Management Board of the European Centre for the Development of Vocational Training
- Administrative Board of the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions

in respect of the implementation of the statement of revenue and expenditure of these bodies for the financial year 1986.

Customs Union

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations

- on the rules of origin for trade between Spain and Portugal in the period during which the transitional measures are applied;
- concerning the definition of the concept of "originating products" and methods of administrative co-operation in the trade between the Customs Territories of the Community, Ceuta and Melilla and the Canary Islands.

Relations with Romania

The Council adopted in the official languages of the Community a Regulation on the conclusion of the Agreement in the form of an exchange of letters between the European Economic Community and the Socialist Republic of Romania amending Annex II to the Protocol annexed to the Agreement on Trade in Industrial Products.

Relations with the ACP States and the OCT

The Council adopted, in the official languages of the Communities, a Decision and Regulations on the discharge to be given to the Commission in respect of the operations of the 3rd, 4th, 5th and 6th European Development Funds (financial year 1986).

Convention on a European Pharmacopoeia

The Council had before it an interim report from the Commission on the first phase of the negotiations which the Commission had conducted with the Council of Europe Secretariat on the accession of the European Community to the Convention on the Elaboration of a European Pharmacopoeia. The Council decided that the outcome of the negotiations allowed the Community to accede to the Convention.

Appointment

Acting on a proposal from the German Government, the Council appointed Dr Jörg HOPPE an alternate member, in the category of experts from the practising profession, of the Advisory Committee on Medical Training to replace Dr Heinz-Peter BRAUER for the period ending on 11 May 1989.

Bruxelles, le 4 mars 1988.

NOTE BIO(88) 81 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

433

Préparation du Conseil Eco-Fin du 7 mars 1988 (H. Lohan)

Outre la présentation du rapport de la Cour des Comptes (1986), figurent à l'ordre du jour du Conseil les suites à donner au Conseil européen des 11 et 12 février 1988, la préparation des réunions du printemps du FMI et de la Banque Mondiale et le premier examen trimestriel de la situation économique dans la Communauté.

Les réunions de Washington auront lieu le 14 avril prochain (Comité Intérimaire) et le 15 avril (Comité du Développement). L'ordre du jour du Comité Intérimaire n'a pas encore été adopté. La réunion devrait comporter une session qui serait consacrée à l'examen des perspectives économiques mondiales (World Economic Outlook) et des problèmes d'endettement et une session restreinte consacrée aux activités et aux politiques du Fonds. Sur l'ordre du jour du Comité de Développement figurent entre autres l'adéquation de toutes les formes de transfert de ressources aux pays en développement et le thème environnement et développement.

Pour ce qui est de la situation économique de la Communauté, la partie analytique de la communication au Conseil mettait en lumière trois éléments principaux :

- les effets découlant de la crise boursière de l'année passée sur l'économie de la Communauté sont limités : ralentissement de la croissance d'un demi-point mais pas de récession,
- le processus d'ajustement des déséquilibres internationaux est clairement engagé,
- sans une croissance accélérée, il ne sera pas possible de diminuer le nombre de chômeurs d'une façon significative.

La réalisation du Grand Marché pourra apporter une contribution importante à la solution des problèmes économiques. Afin d'en tirer le meilleur parti, il faudra des politiques d'accompagnement. Il s'agit en premier lieu de la mise en oeuvre de la stratégie coopérative de croissance pour l'emploi, en l'occurrence par des politiques de support en ce qui concerne l'ajustement structurel dans les pays membres, le combat du chômage des catégories les plus touchées (jeunes, femmes, chômeurs les plus âgés) et, dans la mesure du possible, le soutien de la demande par la politique budgétaire. En outre, le dédoublement des Fonds structurels d'ici 1993 permettra de renforcer la cohésion économique et sociale. Enfin, le renforcement des investissements publics, en particulier dans le domaine des grandes infrastructures d'intérêt européen est un autre élément important dans ce contexte.

181
Selon des premières indications, les Etats membres partagent, en termes généraux, l'analyse faite par la Commission tout en soulignant qu'il reste nécessaire de suivre de près l'évolution économique dans les mois suivants. Il n'y aurait pas besoin de changer les orientations du rapport économique annuel, toutefois il conviendrait de les respecter pleinement et de mettre en oeuvre, avec détermination, la stratégie coopérative de croissance.

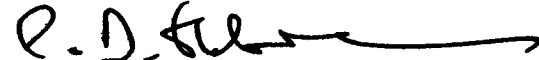
Budget 1988 (Soren SONDEGAARD)

At the briefing at noon today, the Spokesman recalled the latest developments in the Council's efforts to draw up a draft budget for 1988.

At the COREPER meeting yesterday, all delegations agreed to recommend the governments to accept the latest text of compromise presented by the German Presidency. The meeting of COREPER, starting at 12 AM, will decide if the Council can present its draft budget for 1988 to the European Parliament on Monday in Strasbourg or not.

If the Council cannot agree on its draft budget and present it to the Budget committee next week, the following timetable would apply :

- 7 March : Presentation of the draft budget to the Budget committee of the European Parliament
- 23-25 March : Conclave of the Budget committee
- 7 April : Group meetings
- 11 April : Voting in the committee
- 12 and 14 April : Debate and vote in the plenary
- 16 to 20 May : Second reading and final adoption.



Amitiés,

C.D. EHLERMANN

P.S. The compromise which seemed almost certain this morning seems now, at the end of the afternoon, much more uncertain, due to French opposition.

So far, there is still no decision on the 1988 draft budget and the Coreper meeting is still going on.

Bruxelles, le 8 mars 1988.

NOTE BIO(88) 81 (suite et fin) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

Conseil Eco-Fin du 7 mars 1988 (H. LOHAN)

Rapport de la Cour des Comptes 1986

Le Président de la Cour, M. Mart, dans sa présentation a émis entre autres des critiques concernant le jonglement budgétaire pour créer l'apparence d'équilibre, le dérapage des dépenses agricoles obligatoires et la fixation d'un plafond aux recettes sans véritable contrôle des dépenses. Les Ministres ont souligné l'importance des travaux de la Cour et ont rappelé que les décisions du Conseil européen de Bruxelles tiennent déjà compte d'un certain nombre de points critiqués par M. Mart. D'autres améliorations doivent encore être apportées, en particulier en ce qui concerne les mesures envisagées contre la fraude et les irrégularités dans le domaine agricole.

Pour ce qui est des réunions du printemps du FMI et de la Banque Mondiale, le Comité monétaire est chargé de préparer le discours pour la présidence. D'éventuelles questions ouvertes pourraient être réglées en marge des réunions à Washington.

La communication de la Commission sur la situation économique a été présentée par M. Schmidhuber (voir BIO 81). Dans l'ensemble, le rapport de la Commission a été bien accueilli par toutes les délégations et le Président du groupe de coordination a recommandé aux Ministres d'adopter les conclusions de la Commission.

Dans la discussion, le Portugal, la Grèce, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France ont indiqué qu'ils prévoyaient un taux de croissance plus élevé que la Commission pour 1988. Un certain nombre de pays (Espagne, Italie, Danemark, Irlande, Luxembourg, France) ont plaidoyé en faveur d'une coordination plus précise des mesures stimulatrices de demande par la Commission. Toutefois, la délégation allemande a précisé qu'en Allemagne la marge de manoeuvre pour des politiques fiscales expansives a déjà été pleinement exploitée. Les Ministres portugais et grecs ont invité la Commission à tenir compte dans leurs prévisions des situations de politique intérieure des pays membres.


En réponse, M. Schmidhuber a rappelé que les orientations pour la coordination avaient été explicitées d'une façon plus détaillée dans le rapport annuel. En plus, il a constaté une certaine incohérence entre les demandes de respecter davantage les discussions de politique intérieure d'un côté et de donner des orientations plus concrètes de l'autre. M. Schmidhuber a rajouté qu'un différentiel de croissance positif est une condition pour le renforcement de la cohésion en faveur des pays périphériques et que les politiques structurelles de la Communauté visent à promouvoir cette évolution.

M. Stoltenberg, pour la Présidence allemande, a résumé que l'optimisme relatif des Ministres par rapport à la Commission s'explique par deux raisons :

1) Les prévisions de la Commission ont été établies en début d'année et sous l'impression des turbulences financières. Entretemps, les données économiques sont devenues plus rassurantes.

2) La stabilité des relations de change, dans le système monétaire international après la déclaration du G-7 le 22 décembre 1987, aussi bien qu'à l'intérieur du SME suite aux mesures de Nyborg, a apporté une contribution importante au niveau psychologique et réel pour surmonter les méfaits attendus de la crise boursière.

Finalement, M. Stoltenberg a constaté que le Conseil est d'accord avec la proposition de la Commission de ne pas changer les orientations du rapport économique annuel mais de les appliquer pleinement.


Amities,

C. D. EHLERMANN

PS - Budget

Le Conseil a adopté le projet de budget 1988 qui sera transmis immédiatement au Parlement européen afin que la procédure budgétaire puisse aboutir à l'adoption d'un budget afin la fin du mois de mai 1988. Le problème italien portant sur l'accord intergouvernemental a été résolu par des déclarations qui soulignent le caractère provisoire des chiffres retenus. Ces chiffres seront revus lors de la mise au point de la nouvelle décision sur les ressources propres. C'est cette décision qui définira le mode de financement de l'abattement dont jouit la Grande Bretagne (Allemagne). La solution qui sera retenue pour la période de 1989 à 1992 sera appliquée également à l'année 1988.